

# la lettre *aux* locataires

#REGARDNEUF3

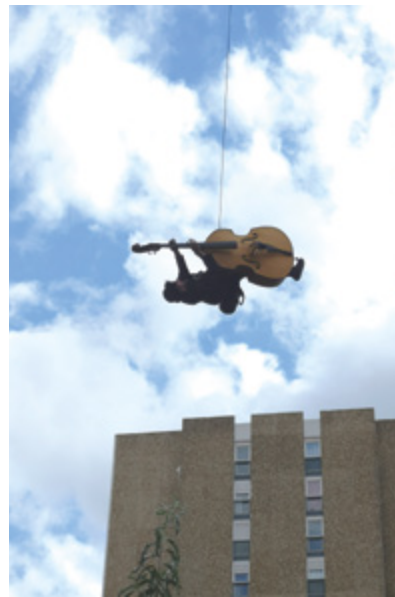
## Retour en images



### UNE PREMIÈRE RÉUSSIE POUR LE FESTIVAL HAUT EN COULEUR « REGARD NEUF 3 »

Du 5 au 15 juin s'est tenue la première édition du festival « Regard neuf 3 » coordonné par l'AORIF. L'occasion pour Seine-Saint-Denis habitat et 17 autres organismes Hlm de contribuer au rayonnement et à la valorisation du parc Hlm et plus largement du territoire départemental. Soutenu également par le label IN Seine-Saint-Denis, la marque du territoire, cet évènement au programme varié s'est déroulé sur 25 sites et a permis de mettre en avant des artistes talentueux issus de ces quartiers. Vous avez été nombreux à y participer et je veux vous en remercier. Grâce à vous, c'était une première édition parfaitement réussie.

**Stéphane Troussel**  
Président de Seine-Saint-Denis habitat



Danse verticale aux Lilas le 15/6 avec la compagnie Les Têtes bêches.



Danse verticale à Clichy-sous-Bois le 5/6 avec la compagnie Les Passagers. Photo : Nicolas Moulard.



Déambulation poétique à Stains le 12/6 avec l'autrice Carole Prieur.



Anamorphose « Tous en lumière », emblème du festival.

Seine-Saint-Denis habitat, le Salon du livre et de la presse jeunesse et le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis sont heureux de vous inviter à jouer avec les livres

## AU PARC D'ATTRACTIONS LITTÉRAIRES

du mercredi 10 au  
mardi 16 juillet  
2019

Ouvert et  
gratuit pour  
toutes et tous!

Programme  
sur  
slpjplus.fr

Parc départemental  
Georges-Valbon  
à la Courneuve

Venez nombreux, petits  
et grands, en famille,  
entre amis, participer à  
des ateliers de création,  
des grands jeux collectifs  
littéraires et sportifs.



#MUTATIONS //

## Un dispositif innovant pour favoriser votre mutation

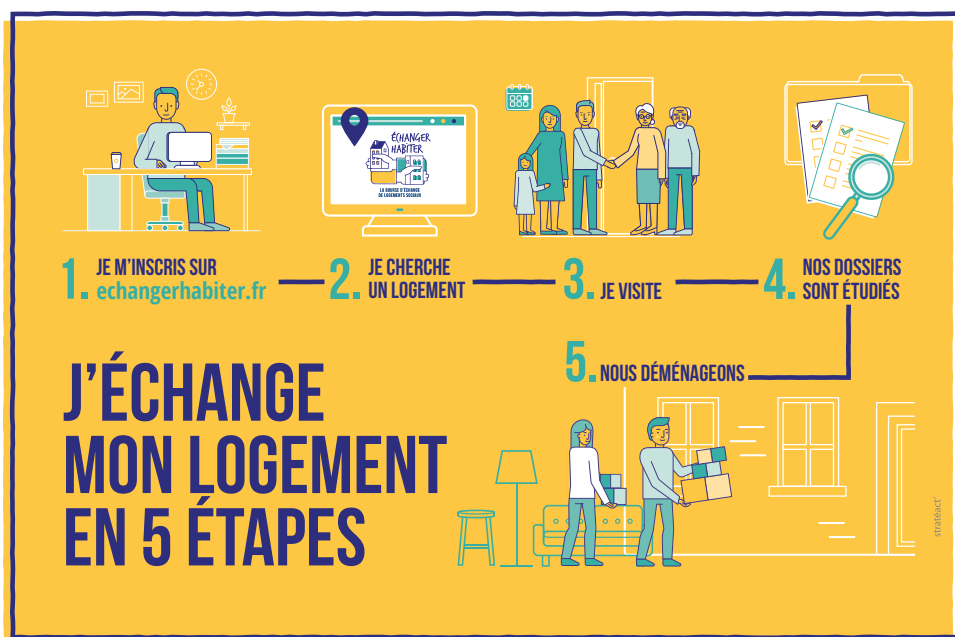
Parmi les 32000 locataires de Seine-Saint-Denis habitat, 10000 ont une demande de mutation en cours. Or, seulement 1500 logements se libèrent chaque année.

Les désignations des nouveaux candidats reviennent aux différents « réservataires » (Etat, commune, Action Logement, Département). L'Office ne désigne les candidats que sur moins de ¼ de son patrimoine. De plus, compte tenu de ses nombreux projets de renouvellement urbain, Seine-Saint-Denis habitat réserve en priorité les logements qui se libèrent aux relogements des familles dont les immeubles sont démolis. En définitive, il reste chaque année une centaine de logements disponibles que l'Office attribue aux ménages prioritaires (handicap ou problèmes de santé).

Pour répondre néanmoins aux demandes de mutation de ses locataires, l'Office s'est engagé dès la première heure dans un dispositif innovant : la plateforme Échanger Habiter. **Ce site permet à un locataire Hlm de proposer le logement qu'il occupe à un autre locataire Hlm inscrit sur le site et ayant mis en ligne son logement afin de l'échanger.**

Cette bourse d'échange de logements sociaux vous ouvre donc la possibilité d'accéder directement à de nouvelles offres de logement en Île-de-France. En vous inscrivant sur le site, vous devenez acteur de votre parcours résidentiel. Renseignez vos critères de recherche et la plateforme sélectionnera les annonces de locataires avec lesquels l'échange est envisageable.

### Comment ça marche ?



### > Qui peut bénéficier de la bourse d'échange ?

Les locataires du parc social, titulaires d'un bail avec l'un des bailleurs sociaux engagés dans le dispositif, peuvent en bénéficier. En 2018, seuls les locataires habitant Paris étaient concernés.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2019, la bourse d'échange est élargie au reste de l'Île-de-France et Seine-Saint-Denis habitat y adhère.

### > Est-il possible d'échanger mon logement avec un locataire d'un autre bailleur ?

Oui, vous pouvez échanger votre logement soit avec un autre locataire de Seine-Saint-Denis habitat, soit avec un locataire dont le logement est géré par un autre bailleur que le vôtre en Seine-Saint-Denis ou dans le reste de l'Île-de-France.

### > De quoi ai-je besoin pour mon inscription ?

Au moment de votre inscription sur le site, il vous sera simplement demandé d'indiquer le nom de votre bailleur, le numéro de votre logement et votre référence locataire. Ces informations figurent sur votre quittance de loyer.

**Pour plus de renseignements, contactez l'Office (au 01 48 96 52 00) ou rendez-vous sur [echangerhabiter.fr](http://echangerhabiter.fr) / rubrique "Foire aux questions".**

Le chiffre  
**DU MOIS**



**5 000**

C'est le nombre d'offres publiées sur la plateforme Échanger Habiter depuis sa mise en œuvre sur la ville de Paris en octobre 2018.